

Le Journal

Décembre 2005 > 5



L'Eau...

un cadeau de "Mère Nature"

SOMMAIRE

- Page 2 :**
- EDITO
 - NADALET
 - ADRESSES UTILES
- Page 3 à 5 :**
- L'EAU EN PAYS D'AGOUT
 - SPECTACLE - SENTIER
 - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT
 - PLANTATION DE HAIES
- Page 6 à 7 :**
- SITE INTERNET
 - ADSL
- Page 8 :**
- SPANC



Les élus de la Communauté de Communes du Pays d'Agout réfléchissent au développement futur du territoire.

Dans ce cadre, les membres de la commission agricole ont retenu comme enjeu prioritaire : **le maintien de l'emploi, la gestion de l'espace rural et l'eau.**

Un groupe, composé d'élus et d'habitants du Pays d'Agout, a travaillé sur le thème de l'eau et impulsé des actions améliorantes et sensibilisatrices, en sept projets (présentés pages 3 à 5).

Préserver la ressource en eau contribue à un développement durable et facilite l'avenir des générations futures. Tel a été le souci des membres du groupe dont la démarche s'est voulue citoyenne. Ils ont également mieux compris le métier d'agriculteur aujourd'hui.

En adhérant au Réseau Régional des Villes et Campagnes Durables, la Communauté de Communes se forme, s'informe, et échange auprès des autres territoires.

Les collectivités locales collaborent avec les habitants afin de réaliser les objectifs de la Loi sur l'Eau qui vise un état satisfaisant de toutes les eaux d'ici 2015. Ainsi participons-nous à la mise en place d'outils tels que :

- les réseaux collectifs d'assainissement
- le service public pour l'assainissement
- le programme de maîtrise des pollutions agricoles (la désignation du territoire en zone vulnérable est reconduite)
- le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) concernant le grand bassin de l'Agout

Un grand merci à tous les participants du Pays d'Agout qui ont ouvert ce chantier.

Meilleurs vœux à tous.

ALICE SÉON

Présidente de la Commission
Agriculture et Environnement

En ces temps d'un Noël frémillant, une renaissance en Pays d'Agout - **Le Nadalet** -. Tout au long des siècles passés, les noëls de notre vieille Occitanie se voyaient fêtés par toute la population au travers de représentations théâtrales retraçant la nativité. Frédéric Mistral a enchanté sa Provence natale de ses Nadalets où les habitants se prenaient pour Joseph, Marie, les Rois Mages... Aujourd'hui, Chergui Théâtre avec Jean-Michel Hernandez, le metteur en scène, Alem Surre-Garcia, l'auteur, et la Communauté de Communes du Pays d'Agout se sont unis pour le meilleur afin de retrouver cette féerie du Nadalet. Ils ont eu à cœur de produire un **spectacle contemporain avec des personnages d'aujourd'hui** : le chômeur côtoie le néo-rural, le bœuf et l'âne sont toujours là mais revus 21^{ème} siècle. Depuis deux mois une équipe de comédiens en herbe se prépare à vous enchanter avec drôlerie certains soirs avant Noël.



L'entrée ne sera pas tout à fait gratuite mais Noël oblige, les spectateurs devront **apporter un jouet, un livre, ...** Ils seront ensuite donnés à des associations caritatives qui les distribueront.

Tout ceci n'a pu se faire qu'avec le soutien financier du Conseil Régional Midi-Pyrénées et le concours du Conseil Général du Tarn et des mairies de St Paul, Fiac et Fréjeville qui reçoivent ce spectacle.

Mardi 20 Décembre 2005 à Fréjeville à 21^h00

Mercredi 21 Décembre 2005 à Fiac à 21^h00

Jeudi 22 Décembre 2005 à St Paul à 21^h00

Meilleurs Vœux 2006

ADRESSES UTILES

C.L.A.E. (Centre de Loisirs)

Vielmur et Saint-Paul
Tél : 05 63 74 33 79

Crèche "Poussin Pousette"

7 rue du Pont - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32

S.I. du Val d'Agout

16 rue de Strasbourg - Saint-Paul
Tél : 05 63 70 52 10

Déchetterie

L'Albarède
Tél : 05 63 70 99 30

Médiathèque du Pays d'Agout

Saint-Paul - Tél : 05 63 75 34 13
Vielmur - Tél : 05 63 70 35 32

RAM du Pays d'Agout

Place de l'Esplanade - Vielmur
Tél : 05 63 70 52 67
E-mail : ram.pays.agout@wanadoo.fr

CCPA (Communauté de Communes du Pays d'Agout)

Place de l'Esplanade - Vielmur
Tél : 05 63 70 52 67
E-mail : cc.pays.agout@wanadoo.fr
Site : <http://cc.pays.agout.free.fr>

Directeur de la publication	Robert CLARENC
Edité par	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - 81570 VIELMUR Tél : 05 63 70 52 67 - Fax : 05 63 70 50 21
Rédaction	Commission Communication Responsable : Michel FABRIES
Impression	Imprimerie EDIPRINT 81 - VIELMUR
Photo et illustration	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'AGOUT Sylvain RAVIER
N°ISSN	1277 1953

L'Eau en Pays d'Agout

L'Agout traverse notre territoire sur 20 km, en fait sa richesse et permet le développement d'une agriculture florissante et d'une industrie en lien avec l'eau.

Ces 30 dernières années, nous avons tourné le dos à notre rivière car polluée. Aujourd'hui les choses ont changé et la **qualité de l'eau s'améliore** en raison de la fermeture de nombreuses industries.

Saluons aussi le travail du Syndicat de Rivière Thoré Agout qui entretient et nettoie la rivière depuis plusieurs années.

La **prise de conscience collective** de la part des habitants, des agriculteurs et des industriels ainsi que l'amélioration de l'assainissement restent encore des défis à relever **pour redonner à l'Agout ses lettres de noblesse**.



Vue du pont entre Guitalens et L'Albarède

Main dans la main

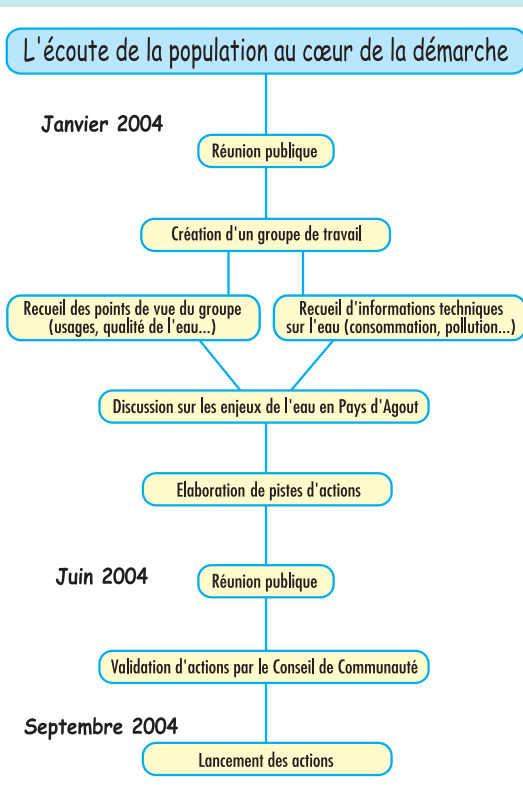
En janvier 2004, la commission agricole de la CCPA a souhaité entamer une réflexion sur l'Eau et sa Qualité. Tous les élus de la Communauté de Communes se sont engagés dans cette démarche. Conscients de l'importance de cette question, ils ont voulu que cette réflexion se fasse dans le cadre de la démocratie participative en y associant la société civile.

Avec le soutien de différents partenaires, une réunion publique (le 21 janvier 2004) a permis la constitution d'un groupe de travail composé de 25 personnes (habitants, socioprofessionnels, élus).

Pendant plusieurs mois, ce groupe a travaillé et, après un état des lieux de notre eau en Pays d'Agout, il a pu identifier **7 actions** pour l'année 2005 dans une démarche de Développement Durable :

1. Plantation de haies
2. Soutien à l'intervention des Compagnons Bâtisseurs sur le petit patrimoine en lien avec l'eau
3. Création d'un sentier de randonnée "Le chemin de l'eau"
4. Spectacle "La Belle Bleue" pour réveiller les consciences
5. Education à l'environnement dans les écoles primaires (eau, déchets, plantation de haies)
6. Journée portes ouvertes (déchetterie, station d'épuration, syndicat d'eau potable)
7. Projet de canoë-kayak sur l'Agout

"Main dans la Main" Chronologie



Laisser aux générations futures des espaces et milieux de qualité, utiliser raisonnablement les ressources sans les gaspiller, veiller au respect de l'intérêt général en contribuant à un développement économique et social harmonieux, tels sont les enjeux du développement durable que la Communauté de Communes s'efforce de promouvoir dans ses actions.

Se former, s'informer, aller à la rencontre et bénéficier d'expériences sur d'autres territoires, c'est aussi l'atout qu'elle s'est donnée en adhérant au Réseau Régional des Villes et Campagnes Durables.

Le tri sélectif, c'est un réflexe au quotidien. Alors ne baissez pas les bras



Point de vue de membres du "groupe eau"

" A ce jour, un milliard et demi d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. Des villageois dans le monde sont morts pour avoir voulu préserver cette ressource convoitée par d'autres. Tout cela, les médias nous l'ont dit. Mais savons-nous ce qui se passe ici, en Pays d'Agout ? Nous sommes quelques uns, élus agriculteurs, citoyens qui, répondant à un appel, avons constitué un "groupe eau ". *(Michèle - Teyssode)*

"Le groupe de travail sur l'eau, qui a fonctionné depuis plusieurs mois, a permis de mettre en évidence qu'il est possible à chaque habitant, de réfléchir sur sa façon de vivre et d'orienter les choix que la Communauté de Communes doit faire pour le futur ".
(Christine - Damiatte)

"Cette démarche participative, tant décriée au départ, a montré que lorsque des citoyens motivés se mobilisent les projets se concrétisent ".
(Gisèle - Damiatte)

" Les débats qui ont suivi, ont permis aux agriculteurs de pouvoir expliquer leurs pratiques tant au niveau des céréaliers que des éleveurs. Merci de nous donner la parole ".
(Jocelyn - St-Paul)

Poubelle jaune = tri sélectif
Poubelle autre couleur = ordures ménagères



Spectacle "LA BELLE BLEUE"

Vous étiez plus d'une centaine à découvrir le spectacle "La Belle Bleue", le 24 mai 2005 à la salle des fêtes de Damiatte. Ce fut l'occasion de passer une bonne soirée en présence de la "Compagnie du 4" et de se rappeler l'importance de l'eau pour nous et dans le monde. Grands et petits se sont passionnés pour ce spectacle où la gravité et la prise de conscience rimaient avec poésie, magie et rêverie. La Compagnie du 4, basée à St Sulpice, se veut une compagnie "éco-citoyenne" portant haut et fort la prise de conscience environnementale.



Affiche Compagnie du 4

SENTIER DE RANDONNÉE

"Le Chemin de l'Eau" : "Lo Camin de l'Aiga"



Panneau de départ

Si vous n'avez pas déjà foulé le chemin de l'eau alors à vos baskets ! Ce nouveau circuit de randonnée au départ de Guitalens est parfait pour une jolie balade familiale. Agrémenté de cinq panneaux pédagogiques, il vous permettra de comprendre l'impact de l'eau sur notre vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui. Trois variantes vous sont proposées : 6, 7 et 8 kilomètres. A vous de découvrir l'eau sous toutes ses formes : eau vive, eau domestiquée, eau de pluie...

Cette boucle a été inaugurée le 7 septembre 2005. Ce jour là, soleil et randonneurs s'étaient donnés rendez-vous pour arpenter et découvrir ce "camin". Mais "aiga" oblige, une inauguration sous la pluie nous a rappelé que l'eau n'est jamais loin et c'est tant mieux. Cette journée a été bouclée par un pot de l'amitié.

Brève

Déchetterie de L'Albarède

Déjà ouverte les mercredis et samedis, elle le sera aussi les vendredis à compter du 1^{er} janvier 2006 (coordonnées p. 2).

Comprendre l'eau de A à Z en Pays d'Agout

Déjà pour l'année scolaire 2004-2005, près d'une centaine d'écoparticipants du Pays d'Agout a participé à des journées de formation sur les enjeux de l'eau : les usages sur le territoire, l'eau potable, l'assainissement, les gestes à faire au quotidien pour protéger la ressource. C'est dans le cadre du Réseau d'Ecole du Val d'Agout que ces journées ont pu être réalisées. Techniciens du CPIE* et de la Communauté de Communes sont allés à la rencontre des écoliers pour les sensibiliser à cette "denrée rare et précieuse" qu'est l'eau sous toutes ses formes.

Pour l'année 2005-2006 et avec l'appui de l'Inspecteur de l'Education Nationale, ce sont plus de 450 enfants qui vont pouvoir bénéficier de ce soutien sur d'autres thèmes comme les déchets ou bien le monde du vivant (plantations de haies) pour faire suite aux travaux déjà menés par la CCPA. Dans cette approche, la science et le rôle de l'enfant sur le monde qui l'entoure sont au cœur des priorités.

* CPIE : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement.



Ecole de Viterbe

Plus vous triez vos déchets
Moins vous perdez dans votre porte-monnaie



Journée Portes Ouvertes



Visite de la station d'épuration de Viterbe/Brazis

Les 50 personnes qui sont montées dans le bus le samedi 12 juin 2005 ont participé à la "journée portes ouvertes" sur trois sites :

- Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Vielmur/St-Paul
- Station d'Epuration de Viterbe/Brazis
- Déchetterie de L'Albarède.

Une matinée durant laquelle chacun a pu poser toutes ses questions aux élus et avoir des réponses.

Plantation de haies

L'eau, le paysage, la biodiversité sont autant de thèmes qui peuvent être raliés par la "haie". Un programme de plantation de **12 km de haies est prévu entre 2005 et 2007, sur les talus instables de nos routes.**

Déjà les premières réunions d'information ont eu lieu pour présenter le projet aux membres des commissions voirie de toutes les communes. Mais avant de planter, il faudra identifier les talus instables à privilégier sur les 550 km de **bords de voirie communautaire**. Un véritable travail d'investigation.

Au travers de ce projet, la CCPA souhaite à terme réduire des phénomènes importants d'érosion au niveau des talus en bord de routes (voirie communautaire) car le curage des fossés par l'effondrement des talus coûte cher à tous. Certaines communes sont particulièrement touchées comme Teyssode, Fiac, Cabanès, Serviès, Cuq, Prades, Magrin...

Les propriétaires des parcelles concernées seront les planteurs volontaires pour lesquels les plants et un accompagnement technique seront proposés gratuitement. C'est un véritable défi qu'il nous faut relever tous ensemble pour qu'à moyen terme, notre territoire conserve ses talus et son paysage de qualité.



Risques d'érosion

Site de la CCPA

Dans le Tarn, en 2005, seulement 12 % des communes possèdent un site internet et 16 % des communautés de communes.

La CCPA est la 4^{ème} à en posséder un pour l'année 2005 sur les 25 Intercommunalités recensées dans notre département.

Tout au long des pages, vous pourrez découvrir votre Communauté de Communes du Pays d'Agout dans toutes ses dimensions. Les élus et les techniciens de la Communauté de Communes ont eu à cœur de vous donner les informations les plus complètes et de rendre vos recherches les plus aisées possibles. Si notre mission n'a pas été remplie, ne détruisez rien mais envoyez nous vos remarques judicieuses à l'adresse suivante :

cc.pays.agout@wanadoo.fr

MODE D'EMPLOI

"Cliquez" sur les rubriques à gauche de la page pour entrer dans les chapitres thématiques. Après une présentation générale du thème, naviguez de documents en documents à l'aide des liens situés le plus souvent en haut à droite des pages.

Ces rubriques correspondent aux compétences en charge de la CCPA. Pour les rendre encore plus lisibles, nous avons établi un code couleur : économie en jaune, tourisme en vert... à l'image de notre pays multicolore.



Ça y est, on peut surfer sur l'Agout

Nous vous l'avions annoncé quelques mois plus tôt : le Pays d'Agout en ligne, c'est pour bientôt ! Eh, bien, ça y est ! Le bébé se porte bien et navigue déjà sur la toile. Il est bleu pastel et pèse 10 méga octets.

Il est prénommé :

<http://cc.pays.agout.free.fr>

Voici les premières photos :



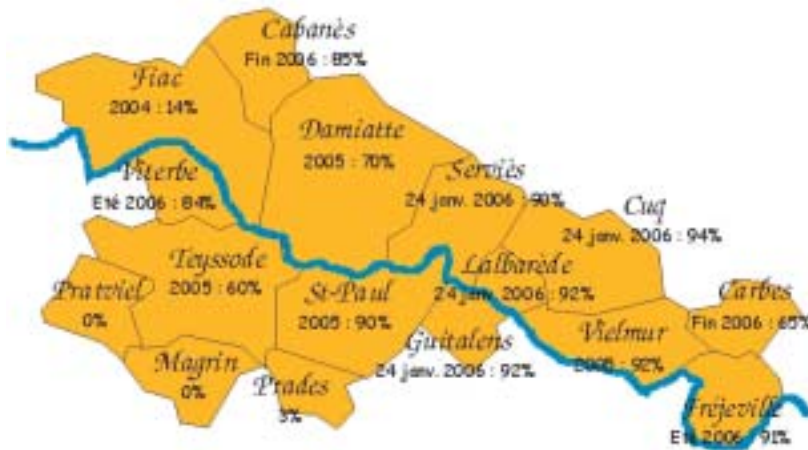
Http://cc.pays.agout.free.fr	
Rubriques	Sous rubriques
Page d'accueil	
Présentation	Statuts / Compétences / Rég. Intérieur
Les communes	Budget / Fonctionnement
Economie	Informations pratiques / Pages communales
Tourisme et patrimoine	Ateliers Relais / Activité Agricole
Enfance, jeunesse et services	Tourisme local / Hébergements, prestataires... Sentiers de randonnée
Culture, sports et loisirs	Relais d'Assistantes Maternelles Crèche / Centre de Loisirs
Environnement et agriculture	Médiathèque / Cabarets Nomades Associations / Subventions / Manifestations
Ordures ménagères	Agriculture en Pays d'Agout / Statistiques Evolutions agricoles / Elaboration du PDD
Pays de Cocagne	Horaires de passage / Tri sélectif / Déchetterie
Comptes rendus / Délibérations	Description du Pays / Cartes / Contrat de Pays
Marchés publics	Liste des comptes-rendus Liste des délibérations
Contact	Liste des avis de consultation Liste des avis d'attribution
	Adresse / Tél / Mail / Carte

ADSL

L'Internet à haut débit (ADSL) permet d'accéder à Internet de façon illimitée sans encombrer la ligne téléphonique moyennant un abonnement. Terminé les communications hors forfait souvent liées à un affichage trop lent des pages Web et un forfait bloqué à quelques heures par mois. Avec un débit 4 à 20 fois plus rapide, le téléchargement de fichiers, l'échange de données, l'affichage d'images, de vidéos, l'écoute de musique sont désormais possibles.

Nous pouvons nous réjouir car d'ici fin 2006, une majeure partie des habitants du Pays d'Agout pourra bénéficier de l'ADSL. Néanmoins 3 conditions sont nécessaires :

- que le central téléphonique soit ouvert
- que la boîte téléphonique de la maison soit adaptée
- que la distance avec le central ne soit pas trop importante (3-5 km)



Taux de couverture par le Haut Débit (ADSL) en % d'abonnés
(source France Télécom)

Pour ceux qui n'auront pas accès à l'ADSL, d'autres technologies peuvent les relier à "internet haut débit" :

Haut débit sans fil :

- **WiFi** : il est surtout adapté aux zones de bourgs et zones d'activités car il utilise les ondes radios sur de courtes distances. Grâce à une bonne pénétration dans les habitations au travers des cloisons, il permet de relier une dizaine de postes dans un rayon de 100 mètres.

- **WiMax** : il s'agit aussi d'une technologie d'accès radio sans fil mais celle-ci se révèle plus performante avec une capacité de diffusion plus large. Avec une portée maximale de 10 km, elle correspond plus aux zones rurales. Technologie encore expérimentale, elle est pour cela plus chère (45.000€/équipement).

Réseaux câblés :

- **Fibre optique** : grâce à un tube microscopique dans lequel circule de la lumière à très grande vitesse, elle offre du très haut débit. Celle qui traverse notre territoire le long de la RD 112 est gérée par le Conseil Général du Tarn avec l'appui technique de la SAEM E-téra. Seules les entreprises situées à proximité immédiate peuvent y avoir accès. Pour cela, elles doivent contacter directement la SAEM E-téra (tél. : 05.63.43.30.00).

Brève

Parents, futurs parents, assistantes maternelles, futures assistantes maternelles, n'oubliez pas, pour une information, un conseil, un accompagnement dans vos démarches :

Le RAM du Pays d'Agout (coordonnées p. 2)

Je suis emballé par les produits les moins emballés



Internet et vous

Ce site est aussi le vôtre et vous êtes cordialement invité à en user et en abuser. En plus de toutes les rubriques concernant les compétences de votre Communauté de Communes, vous y trouverez toutes les manifestations et festivités de notre Pays d'Agout. Mais aussi dans ce site, retrouvez une page descriptive des 16 communes qui composent la CCPA.

Côté pratique en ligne :

Horaires et tarifs du centre de loisirs, de la crèche, médiathèque, déchetterie... mais aussi liste des hébergements, restaurants, activités de loisirs... descriptif des sentiers de randonnée...

Consultez de nombreux documents en lien comme les contrats de travail RAM, la liste des associations (+ de 150), les dossiers de demandes de subventions...

La communication via internet est une nouvelle manière de vivre ensemble et de resserrer les liens humains. Et c'est donc à nous tous d'en faire un réel espace de convivialité en le rendant vraiment interactif.

Définition de l'Assainissement Non Collectif

L'assainissement non collectif, aussi appelé assainissement individuel ou autonome, concerne environ 30 % de la population qui vit en dehors des villes. Solution alternative au "tout à l'égout", il s'agit d'une technique d'épuration qui consiste à traiter les eaux usées d'une habitation sur la parcelle bâtie.

L'assainissement non collectif peut concerner une **habitation individuelle** dotée de son propre équipement, mais aussi un **ensemble d'habitations reliées** à un dispositif de traitement par épandage souterrain, dès lors qu'un tel système n'est pas raccordé au réseau public d'assainissement. Il ne doit en aucun cas recevoir les eaux de pluie. Le système comprend en général : un collecteur des eaux usées, une fosse pour les eaux, un système de rejet dans le sol. L'élimination des matières non biodégradables est effectuée périodiquement lors des vidanges de la fosse. Elles sont conduites à des stations d'épuration où elles sont traitées.

Ensemble, contribuons à préserver la qualité de l'eau.

Déchets Verts :
Tout ce qui vient
de la nature,
doit lui être rendu.



01/01/2006 : Naissance du SPANC du Pays d'Agout...



A lors que l'eau est un élément essentiel à notre existence, nous avons la chance de vivre sur la "Planète Bleue", recouverte de cette substance sur les 3/4 de sa surface. Alors, pourquoi s'inquiéter de son devenir puisqu'il y en a tant que ça ? Tout simplement parce que la majorité de celle-ci est salée et que l'eau douce, celle nécessaire à notre vie, elle, n'est pas disponible dans les mêmes proportions. Il faut donc la protéger...

Depuis toujours, l'activité humaine profite de ce que la nature lui offre sans vraiment se préoccuper des conséquences qui en découlent et notamment des pollutions de cours d'eau, nappes phréatiques...

Grâce à une prise de conscience de ce phénomène intervenue à partir des années 60, des lois successives environnementales ont été votées dans ce souci, maintenant permanent, de **protéger notre environnement pour nous protéger**.

De cette logique est née **la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 - Article 1 : "L'eau fait partie du patrimoine commun. Sa protection et sa mise en valeur sont d'intérêt général"**.



Une des solutions prévues par la Loi : contrôler l'Assainissement Non Collectif

Avec cette loi, les communes ou leurs regroupements ont pour obligation de mettre en place les modalités du contrôle des installations d'assainissement non collectif et ce avant le 31 décembre 2005. Ces contrôles s'exerceront par la suite sur des installations neuves ou déjà existantes.

A compter du 1er janvier 2006, la Communauté de Communes du Pays d'Agout se doit de créer un **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**. Les missions de contrôle du SPANC sont réglementaires et obligatoires et elles feront l'objet d'une redevance comme un assainissement collectif.

Un service fait avant tout pour vous conseiller : la mission principale d'un technicien du SPANC est de **vous conseiller** et de **vous aider**, si besoin est, à trouver des solutions techniques efficaces pour vos problèmes d'assainissement (mauvaises odeurs, colmatages,...).

Rassurez-vous, il n'est pas question d'obliger les particuliers à procéder à une remise aux normes de leur installation (sauf, bien entendu, cas très précis mettant en danger la salubrité publique).

